

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES

DIRECTION DES PROJETS DE REALISATION
DES INFRASTRUCTURES DE DEFENSE AERIENNE
DU TERRITOIRE

MISE EN DEMEURE N°01

Mise en demeure N°01 au Bureau d'étude GHEGAL MOUNA, gérée par GHEGAL MOUNA, Sise à Cité daksi Abdesslem Bt E N°02 SMK Constantine, Titulaire du contrat N°67/2024 du 16/12/2024, portant sur contrôle et suivi des travaux de réalisation d'une zone vie et VRD y compris étude d'adaptation de l'unité « E »/5°RM.

Pour les motifs suivants :

- L'absence au niveau du chantier.

Faute de quoi, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.